



PROGRAMME DE FORMATION (2 jours). **Monter, utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied** pour la Sté

Parcours concourant au développement des compétences

Action de formation réalisée selon les articles L.6313-1 et 6313-2 du Code du travail

Public visé

Toute personne appelée à monter, démonter un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24m conformément à la notice technique du fabricant, pour réaliser les travaux de sa propre activité et à utiliser cet échafaudage.

Pré-requis

-Être majeur (ou avoir une dérogation d'âge).
-Avoir la connaissance de la langue française pour la compréhension de la notice du fabricant.

-Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages (utilisation et/ou montage).

- Bénéficier d'une aptitude médicale aux risques de chute de hauteur sans restriction au port de charges.

-être formé à l'utilisation des Equipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur.

Finalité de la formation

Monter, vérifier, réceptionner, utiliser, réaliser la maintenance des échafaudages de pied conformément à la notice du fabricant dans la limite des montages énumérés ci-dessous :

- montage façade avec console
- montage porte à faux
- montage poutre de franchissement
- levage de charge par potence, poulie à cliquets et corde de levage.

Travailler en sécurité sur un échafaudage de pied et réaliser les vérifications journalières prévues dans l'arrêté du 21 décembre 2004 et au sens des réglementations 408.

Modalités et durée de la formation

Formation en présentiel - De 4 à 8 personnes maximum. Groupe de 4 stagiaires maximum par atelier pour la pratique

Durée : minimum **2 jours** de 7h, soit 14 heures minimum. Recommandé 3 jurs de 7 h soit 21h

Objectifs pédagogiques

-Se situer et être acteur de la prévention des risques.

-Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant.

Réaliser les vérifications des mises, remises en services, et journalières d'un échafaudage de pied

Formateur

Jean-Philippe BLIECK / Formateur pour adultes, spécialiste échafaudages et travaux en hauteur depuis 2000 , reconnu par le réseau Assurance Maladie-Risques Professionnels/INRS.

339 stagiaires : 92.88% de satisfaction

ARTIFORMATION - 53 Rue Anne de Bretagne - 56 100 LORIENT

Développement des compétences des entreprises du bâtiment

Tél. : 06 80 30 63 28 ou 02 97 83 96 72 - Mail : contact@artiformation-ouest.com

Siret : 411 499 015 00013 - NAF 8559A

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53 56 08190 56 auprès du Préfet de Région de Bretagne.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



PROGRAMME DE FORMATION (2 jours). **Monter, utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied** pour la Sté

Parcours concourant au développement des compétences

Action de formation réalisée selon les articles L.6313-1 et 6313-2 du Code du travail

Contenu de la formation

Les enjeux de la prévention.
Les rôles et responsabilités des différents acteurs.
La prévention des risques.
- Signaler les situations dangereuses.
- Communiquer - rendre compte.
Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.
L'exploitation de la notice du fabricant.
La préparation du montage.
Le montage et le démontage en sécurité d'une structure simple d'échafaudage de pied (cadres et multidirectionnel).
Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité.
La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage.
-Utiliser un échafaudage de pied en sécurité.

Moyens pédagogiques

. Alternance d'apports théoriques 50% et pratiques 50%.
. Support de cours individuel. Présentation vidéo. Etudes de cas concrets théoriques et de mises en situations pratiques.
-Echanges avec et entre les stagiaires. Evaluations individuelles.
-Utilisation d'une plateforme pédagogique.

Modalités de suivi du stagiaire, d'évaluation des acquis du stagiaire et d'évaluation de la formation

Entretien préalable avec le stagiaire / Feuille d'emargement / Tests d'évaluation théorique et pratique du stagiaire avec une grille d'évaluation des acquis et des savoirs faire selon le document de référence en vigueur. Questionnaire individuel d'évaluation à chaud de la formation. Questionnaire individuel d'évaluation à froid (à 3 mois/formation).

Sanction de la formation

A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, Artiformation délivre une attestation de compétences de formation au stagiaire et à son employeur. A défaut de résultats suffisants acquis, seule une attestation de fin de formation leur sera remise.

8 stagiaires max

lieu : en INTRA

dates à définir

nous consulter pour un devis personnalisé

ARTIFORMATION - 53 Rue Anne de Bretagne - 56 100 LORIENT

Développement des compétences des entreprises du bâtiment

Tél. : 06 80 30 63 28 ou 02 97 83 96 72 - Mail : contact@artiformation-ouest.com

Siret : 411 499 015 00013 - NAF 8559A

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53 56 08190 56 auprès du Préfet de Région de Bretagne.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.